
Assemblée Générale

5 mars 2016

Crèche de l'Europe, Sierre

10h00-12h00

Présents : Alexandre De Ieso, Natalie Daoust, Patrick Zufferey, Audrey Maret, Claude Albasini, Dominique Mudry, Clotilde Maret, Raphaël Boggia, Tanya Lori, Katia Breidenbach, Corinne Clerc, Julie Melly, Aurélie Buffat, Lydia Héritier-Roh, Didier Fournier, Christophe Boulé, Catherine Rippa, André Borgeat, Yann Guex, Jean-Marc Ançay, Pierre Schupbach, Rachel Abbet-Tscherrig, Léo Gasser, Corinne Gaudin, Marisa Emery, Sophie Zufferey, Jean-Henri Dumont, Franck Carruzzo, Paolo Vivani, Cathy Perrier, Aymeric Dallinge, Brigitte Antille, Aline Blanchard, Audrey Gaspari, Samantha Savioz, Jean-Daniel Nanchen. (Soit 36 personnes)

Excusés : Estelle Dini, Nicolas Vouilloz, Stéphanie Walpen, Caroline Jenny, Elisabeth Chanton-Caloz, Sandra Pimpäo, Marie-Jo Rudaz, Thérèse Clivaz, Pauline Corthay, Pierre-Alain Nanchen, Véronique Blech, Anne Pierroz-Cassaz, Claude Vessaz, Olivier Duc, Raphaël Dorsaz, Michèle Compaoré, Sibylle Breaud. (Soit 17 personnes)

- Salutations et remerciements aux personnes présentes pour leur présence.
- Projection de l'ordre du jour. Il est accepté tel quel par l'assemblée.
- Lecture des noms des personnes excusées.
- Mise en circulation de la liste des présences.

Présentation de la Crèche de l'Europe par Cathy Perrier

Nomination des scrutateurs:

Pour compter les oui : Claude Albasini

Pour compter les non : Léo Gasser

Message à l'assemblée concernant les votes : "Les personnes qui ne sont ni membres avalts ni avalts-SSP sont les bienvenues mais devront s'abstenir de voter. Merci pour leur compréhension."

1. Adoption du PV de l'AG du 14 mars 2015

Le PV est adopté à l'unanimité.

2. Hommage à Gabriel Carron et Georgie Lamon, membres d'honneur, tous 2 décédés très récemment

Perdre 2 amis en 3 semaines c'est beaucoup trop !

Gabriel et Georgie, 2 personnages altruistes pour qui la qualité de vie d'autrui passe avant la sienne propre. Par leurs nombreuses actions professionnelles, politiques et associatives, ils prouvent un lien direct entre la formation, la reconnaissance des travailleurs sociaux et la qualité de vie des personnes

accompagnées. Ils ont été les précurseurs de notre association au sein de laquelle ils ont œuvré très activement durant de nombreuses années.
DEUX DESTINS QUI MONTRENT QU'ABSOLUMENT TOUT PEUT ARRIVER A TOUT UN CHACUN.

Message de Mme Monique Carron, épouse de Gabriel, en réponse à la lettre de sympathie envoyée au nom de notre association : "Merci pour votre message qui nous rappelle une époque où tout bougeait et se mettait en place. Longue et fructueuse vie à l'AVALTS."

3. Démissions & nominations des membres du comité

Pour des raisons administratives, le président rappelle que notre association a changé de nom depuis l'assemblée générale du 19 juin 2004. Anciennement AVALTES elle est devenue depuis lors AVALTS.

Démissions :

- Samantha Savioz, coordinatrice EDE
- Estelle Dini, caissière

Remerciements à Estelle et à Samantha. Un bouquet de fleurs est remis à cette dernière pour son implication active durant les 3 années passées au sein de notre comité. Estelle a excusé son absence à cette AG.

Nominations :

- Aline Blanchard, coordinatrice ASC. Sa candidature proposée lors de l'AG extraordinaire du 22 mai 2015 doit être validée aujourd'hui.
- Brigitte Antille, caissière.
- Audrey Gaspari, coordinatrice EDE.
- Jean-Daniel Nanchen, président-secrétaire. Nomination validée lors de l'AG extraordinaire du 22 mai 2015, elle doit être confirmée aujourd'hui.

Ces personnes sont élues, conformément aux statuts de l'avalts pour une durée de trois ans renouvelable.

C'est quatre nouvelles nominations sont approuvées par applaudissement.

4. Rapport du président

- Bilan depuis le 1^{er} septembre 2015

A la lecture de l'invitation à l'assemblée générale extraordinaire de l'année passée, j'ai ressenti comme un électrochoc devant la menace de disparition de notre association telle qu'elle existe depuis des décennies. A la recherche d'un nouvel emploi, je me suis sitôt dit : "La présidence de l'avalts, voilà un défi motivant ! Si j'arrive à convaincre le comité en place de coupler la présidence et le secrétariat, salarié à 20%, je me lance dans l'aventure." C'est donc la rencontre entre une association en recherche d'un président et d'un employé en recherche d'un temps partiel que j'expérimente depuis le 1^{er} septembre 2015.

De rencontres en découvertes, de plaisir en difficultés, je tâtonne depuis, toujours aussi motivé. Pour la suite de ce rapport, je vais découper ce bilan en six thèmes.

1. Le comité :

Composé de 8 membres suite aux nominations de ce jour, il est au complet, dynamique et très engagé. Un grand merci à mes collègues pour leur travail passé et à venir

2. La Convention Collective de Travail du personnel d'encadrement dans les structures d'hébergement (CCT) :

Un énorme travail a été fait par nos prédécesseurs, il est primordial de le poursuivre. Pour ce faire, j'ai rencontré Jean-Yves Raymond, président de la commission CCT et nous avons rendez-vous prochainement, l'AVALTS et le SSP, avec une délégation de l'Association Valaisanne des Institutions en faveur des Personnes en difficultés (AVIP) dont le président est M. Christophe Darbellay. Association qui regroupe les anciennes AVIEA et CValDI. Ce projet semble actuellement bloqué, notre objectif est de le débloquer.

3. La Convention de collaboration avalts-SSP (Syndicat des services publics – région Valais) et notre partenariat effectif :

- La convention de collaboration a été mise à jour, adaptée à la pratique et à la réalité actuelle. Ce document sera prochainement consultable sur notre site.

- Des rencontres régulières et un travail fructueux avec les secrétaires et le président du SSP Valais permettent et permettront, j'en suis convaincu, des résultats concrets basés sur la complémentarité association de professionnels et syndicat.

4. Le partenariat avec les sites de formation :

Ces collaborations sont menées par chaque coordinatrice et coordinateur de secteur. J'ai participé à une rencontre avec Lydia Héritier, Didier Fournier et Cathy Perrier dont le but était de redéfinir nos besoins et nos collaborations. D'autres rencontres de ce type seraient peut-être pertinentes avec la HES-SO et l'EPASC.

5. Un objectif :

- Par des actions concrètes, communiquées, significatives, au bénéfice des professionnels et des personnes accompagnées, fidéliser les membres de l'association et en motiver d'autres à nous rejoindre afin de financer notre nouvelle organisation professionnalisée à 20%. En effet, le secrétariat rémunéré a un coût et n'a de sens que s'il représente une valeur ajoutée. Cet objectif sera évalué à chaque Assemblée Générale.

6. Une action publique envisagée :

- Communiquer au public les répercussions concrètes des premières mesures d'économie sur la qualité de vie des personnes accompagnées.

Certaines institutions ne remplacent plus ou alors partiellement les collaborateurs absents, d'autres engagent des professionnels sans formation sociale ou alors ne reconnaissent plus le statut de professionnel en formation au profit de celui de stagiaire à très longue durée. Merci de me communiquer par message ou téléphone d'autres exemples, c'est vous qui savez.

A communiquer également des situations concrètes de prise en charge déjà péjorée en relation avec ces pratiques inappropriées.

Cette action serait envisagée afin d'être dans l'action face à une politique d'économie probable plutôt que dans la réaction suite à des décisions politiques négatives prise dans le cadre de l'assistance sociale. L'angle choisi est la qualité de vie des usagers et non celui des professionnels qui n'a pas toujours bonne presse auprès de certains décideurs qui nous considèrent comme des privilégiés.

5. Rapports des secteurs

ES par Paolo Vivani :

Année 2015 :

- Début de l'année pris par la fin de l'organisation du 40ème anniversaire des filières ES et MSP. Avec la journée de formation du 29 mai et le spectacle qui a suivi le soir à Savièse. Beau succès pour cet anniversaire.
- Présentation de l'Avalts à la HES-SO de Sierre pour les étudiants de 1ere année.
- Remise du prix Avalts pour le bachelor le plus méritant de la filière ES.
- Prise de contact avec l'association des étudiants en vue de mettre en place une collaboration avec celle-ci et d'intégrer tous les étudiants au sein de l'Avalts.

Année 2016 :

- Finaliser le partenariat avec l'association des étudiants.
- Présentation de l'Avalts aux étudiants, en début de formation dès que le partenariat sera en place.
- Remise du prix Avalts.
- Participation au groupe Ecole-Terrain, filière ES, avec une mise en place d'une journée de formation le 12 avril. Thématique des transitions.

ASC, secteur A par Aline Blanchard :

- Passation du secteur A par Steve Chambovey le 06.05.2015.
 - Première rencontre le 27.05.2015 de tous les ASC du Valais à Martigny pour leur expliquer le changement de coordinateur. De plus, nous avons échangé sur les besoins des professionnels de l'ASC.
 - Séance à l'ESSP de Lausanne avec tous les acteurs de l'ASC romande afin d'échanger sur l'avenir de l'ASC en Romandie et de savoir si on collaborera avec le DOJ, (association suisse allemande de l'ASC) autant dire pas les même objectifs que les romands. Pour des raisons de subvention nous avons décidé de mettre un groupe de travail en place afin de professionnaliser et rendre plus visible l'ASC en Romandie. Plusieurs rencontres ont été mises en place : 7.10.15 / 25.01.16 et une prochaine rencontre est prévue le 11.03.16.
- ABE
- Présence du secteur A aux diverses séance de l'orientation ASC de la HES de Sierre.
 - Participation au comité d'organisation à l'annuel Forum Ecole Terrain de la HES de Sierre, orientation ASC. Journée qui se déroulera le mercredi 13.04.16
 - Participation au comité flyer de l'AVALTS
 - Mise en place du comité ASC de l'AVALTS : membre Nicole Fumeaux, Christophe Theytaz, Evelyne Savioz et Cédric Gay -Crosier.
 - Organisation des journées cantonales de l'ASC, 2x par année 7 juin et début octobre 2016

- Chantier sur le recensement des ASC et institution ASC (Cédric)
 - Mise en place site internet les Zanim's paiement de l'hébergement (Guillaume et Cédric)
- Participation aux rencontres projet Dôme 15.10.2015 et 05.01.2016, à suivre
- Participation à la rencontre pour l'observatoire cantonal à la jeunesse. Est-ce à l'AVALTS de représenter les centres de loisirs à l'observatoire cantonal. Décidé que non, un représentant sera désigné parmi les directeurs de centre de loisirs.
- Participation à la correction des statuts de la convention de collaboration entre AVALTS et SSP, le 10.12.15.

Katia Breidenbach présente le film fait pour les 50 ans de l'ASLEC de Sierre. Elle dit que ce film est une très bonne carte de visite pour l'animation socioculturelle.

EDE par Samantha Savioz :

- Cette année, le secteur Enfance de l'AVALTS s'est essentiellement focalisé sur le groupe enfance AVALTS/SSP. Il s'agit d'un groupe d'éducatrices de l'enfance dynamiques et motivées qui se réunit plusieurs fois par année. Le but de ce groupe de travail est de défendre un accueil de l'enfance de qualité et d'obtenir la reconnaissance des métiers de l'enfance. Actuellement, nous travaillons sur la création d'une brochure visant à présenter aux parents ainsi qu'aux politiques les qualités professionnelles des personnes travaillant dans le domaine de l'enfance.
- Le secteur Enfance s'est réuni en comité de lecture afin d'attribuer un prix à l'un des travaux d'intervention socio-éducative ayant obtenu les mentions « Excellent » et « Très bien ». Celui-ci a été décerné à Madame Berva Caroline pour son travail intitulé « Vilain petit canard, moi ? Non merci ! De la destruction à la construction de liens au sein d'une collectivité. »
- Je tiens à préciser que le secteur est également impliqué au sein de la Plateforme enfance (droit de vote). Le but est de regrouper et de représenter les acteurs de l'accueil de l'enfance dans les cantons romands en vue de contribuer au développement de l'accueil de l'enfance en Suisse. Pour le moment, celle-ci est en Standby, nous attendons donc davantage d'informations.
- En collaboration avec le SSP, nous réalisons des séances d'informations au sein de l'école ES à Sion. Ces séances sont très importantes car elles permettent d'apporter une visibilité de l'association auprès des étudiants et de les rallier à notre cause. Elles permettent également d'entendre leurs besoins ainsi que leurs questionnements.

ASE par Aymeric Dallinge :

- L'année 2015 a été passablement calme. Le secteur a continué sa collaboration avec l'EPASC de Châteauneuf. Nous avons présenté l'AVALTS aux futurs/es formés/es et notamment collaboré au sein des différentes commissions de validation. Pour la première année, le secteur a participé à la validation des formations ASA.
- Lors de la remise des CFC du mois d'août, nous avons remis un prix à Patrick Tissières pour sa persévérance dans son cursus de formation.

- L'objectif principal de 2016 est de renforcer les liens avec l'EPASC et d'envisager une collaboration plus étroite à l'avenir. Le secteur ASE se rencontrera à la rentrée prochaine.

Jean-Daniel Nanchen précise que la formation ASA (aide en soins et accompagnement) est une formation de 2 ans qui débouche sur une AFP (attestation fédérale de formation professionnelle). C'est nouveaux professionnels ont choisi de rejoindre les associations de professionnels de la santé.

MSP par Franck Carruzzo :

- Au niveau du comité de l'AVALTS, l'année 2015 a été une période de transition; j'ai assumé la tâche de vice-président ad intérim.
- L'association des étudiants de la Haute Ecole de Travail Social nous a approchés pour nous proposer un partenariat à long terme.
- Au niveau du comité MSP, nous avons décidé de maintenir une séance par année en institution.
- Nous avons également pris les premiers contacts avec l'école afin de trouver un partenariat pour les journées thématiques.
- De concert avec l'école, nous avons uniformisé la présentation du métier de MSP lors des séances d'information.
- Notre comité de lecture a remis, en 2015, le prix MSP à Mme Angeloz Emilie.
- Nous remercions spécialement notre très cher Gabriel ainsi que tout le comité d'organisation pour les 40 ans de la formation MSP et ES (éducation sociale). C'était une magnifique fête.
- Nous avons partagé un excellent moment de convivialité lors de notre traditionnel souper chasse qui était une réussite. Merci aux nouveaux membres qui se sont mobilisés à cette occasion tout comme aux anciens pour leur endurance.

6. Comptes

Comptes 2015

Les comptes 2015 présentent une perte de CHF 3895.- soit près de CHF 1000.- de plus que la somme budgétisée.

Ce déficit est en partie dû à une baisse des cotisations rentrées sur l'année, certaines ayant été payées en 2016.

L'avenir de l'AVALTS étant indécis, Estelle Dini n'a envoyé les cotisations qu'en août pour l'année 2015.

Il y a aussi eu une augmentation significative des frais généraux due entre autre à l'organisation de l'assemblée extraordinaire et certaines écritures mal imputées.

La création du poste de secrétaire a aussi engendré quelques dépenses supplémentaires en fin d'année 2015.

Les actifs présentent un solde de CHF 32'463 francs.

Budget 2016

Afin de moderniser l'image de l'AVALTS quelques montants supplémentaires concernant les postes "communication, promotion" sont prévus.

Le salaire et les assurances concernant le poste de secrétaire sont aussi budgétisés à la hausse.

Perspective 2016

Un accroissement du nombre des membres serait souhaitable pour viabiliser les changements dans l'organisation du travail de l'AVALTS et pour équilibrer les comptes d'ici 3 ou 4 ans afin de pérenniser notre association.

Corine Clerc informe l'assemblée que les comptes ont été vérifiés dans le respect des statuts de l'avalts par elle et son collègue, Claude Vessaz. Elle précise que la comptabilité est tenue avec exactitude et qu'il existe une pièce justificative pour chaque écriture. Les deux vérificateurs ont donc approuvés les comptes par leur signature et proposent à l'assemblée de les approuver également.

L'assemblée approuve les comptes par 28 membres contre 0 membre.

7. Mise à jour des statuts de l'AVALTS

- Une commission constituée de trois membres du comité a analysé les statuts de notre association afin de repérer le décalage entre les articles et la réalité actuelle. Cette commission a également vérifié si ces statuts respectent toujours les dispositions légales stipulées dans les articles de loi sur les associations.

La commission propose une mise à jour des statuts selon les textes mis en rouge sur le document indiqué sur votre invitation et projeté.

- L'assemblée propose six amendements qui ont tous été acceptés par les membres présents et le comité. Les statuts de l'avalts seront donc corrigés en conséquence et mis sur le site de l'association dès que possible.

L'assemblée approuve la mise à jour des statuts par 29 membres contre 0 membre.

8. Proposition des étudiants EDE et MSP

La proposition suivante présentée lors de l'assemblée générale extraordinaire le 22 mai 2015 doit être votée ce jour.

- L'association des étudiants MSP et EDE de l'école supérieure, domaine social de Sion propose une adhésion de tous les étudiants de l'école. L'association s'occuperait de l'inscription des étudiants en début de formation puis nous verserait le montant annuel de CHF 10.- par inscription.

- Environ 180 étudiants MSP et EDE seraient concernés soit environ 60 par année de formation.

- Ces étudiants inscrits recevraient les convocations à l'AG et nos diverses informations.

- Ces étudiants, à la fin de leur formation seraient responsables de démissionner de l'avalts ou alors de payer leur cotisation de membre.

Répercussions :

- Il faudrait revoir à la baisse la cotisation de l'ensemble des étudiants de CHF 40.- à CHF 10.-.

- Il faudrait proposer cette manière de faire aux autres associations d'étudiants (HES) et d'apprentis (CFC)
- L'avalts, actuellement, perdrait CHF 300.-, en fonction des cotisants étudiants en 2015 et gagnerait CHF 1800.- en rapport avec toutes les nouvelles inscriptions projetées. Cette nouvelle manière de faire rapporterait donc CHF 1500.- à l'AVALTS. Evidemment la gestion du fichier des membres prendrait davantage de temps, elle devrait être très rigoureuse.
- L'avalts, en augmentant le nombre de ses membres, gagnerait en crédibilité vis-à-vis de ses partenaires, Etat du Valais et entreprises à mission sociale.
- L'intérêt de cet accord est de faire venir les étudiants et qu'ils restent à l'avalts ensuite.

- *Franck Carruzzo informe que le comité des MSP est très favorable pour ce projet.*

- *Katia Breidenbach est favorable quant à la baisse des cotisations à CHF 10.- pour les étudiants. Elle dit que le projet en général est une bonne idée.*

- *Jean-Henri Dumont demande d'être attentif à la liberté d'adhésion des étudiants, chacun devra être clairement informé de son droit à ne pas adhérer à l'avalts. A établir, éventuellement, un bulletin d'adhésion propre aux étudiants avec un espace à cocher stipulant son libre choix afin d'éviter de se faire accuser de prosélytisme.*

- *Un membre met en avant le côté positif de la proposition qui vient des étudiants eux-mêmes.*

- *Christophe Boulé pense que la HES ne serait pas d'accord sur l'emploi d'une partie d'un fond étudiants pour payer la cotisation à l'avalts. Il ajoute que le secteur éducation sociale se dirige vers une collaboration avec l'avalts du genre du projet débattu.*

- *Lydia Héritier-Roh dit qu'il n'y a pas de restriction, à sa connaissance, à la liberté de la gestion de son budget par l'association des étudiants EDE et MSP.*

L'assemblée approuve la proposition des étudiants EDE et MSP par 28 membres contre 0 membre et 1 abstention.

9. Divers

- Didier Fournier remercie pour la bonne collaboration entre l'avalts et l'école supérieure, domaine social de Sion. Il remercie également pour les hommages faits ce jour à Gabriel Carron et à Georgie Lamon.

- Christophe Boulé remercie pour la bonne collaboration entre l'avalts et la HES-SO secteur social de Sierre, il précise que cette collaboration passe essentiellement par Paolo Vivani du comité de l'avalts. Il annonce la création d'une association des assistantes sociales et des assistants sociaux dans la partie francophone du Valais dans les prochains mois. Il annonce encore le Forum Education Sociale du 12 avril prochain à la HETS de Sierre dont le programme circulera ces prochains jours.

- Jean-Henri Dumont remercie le comité de l'avalts pour son travail. Il rend l'assemblée attentive aux coupes budgétaires dans le domaine social qui seront, selon lui, de type linéaire. Il propose que l'avalts s'associe, si

nécessaire, aux différentes mobilisations organisées par le SSP en lien avec les affaires sociales.

- Natalie Daoust nous invite à participer à la Conférence fédérative du secteur social du SSP les 2 et 3 juin prochain à Soleure. La section valaisanne peut y envoyer quelques délégués. Aux intéressés à prendre contact avec le SSP Valais à Sion pour informations et inscription.

- Il est également proposé au comité davantage de collaboration avec les associations de bénéficiaires afin de renforcer nos revendications contre les coupures budgétaires et les changements de politique sociale éventuels dans notre pays. Pourquoi ne pas créer un secteur de l'avalts pour les bénéficiaires. A voir avec insieme, cérébral, etc.

- Proposé aussi de relancer une collaboration avec les associations de professionnels haut-valaisannes dans le secteur du social.

- Jean-Daniel Nanchen dit que le comité prend bonne note de toutes ces propositions et qu'il y donnera une suite réflexive et, dans la mesure de ses possibilités, une suite active.

La séance se termine à 11h45. Les participants sont invités à poursuivre la matinée par des discussions conviviales autour d'un apéritif préparé par Karina de la cuisine de l'Eldora située dans la crèche.

Jean-Daniel Nanchen remercie toutes les personnes présentes pour leur participation active à l'assemblée, Cathy Perrier pour son organisation et la crèche de l'Europe pour son accueil.

Chalais, le 9 mars 2016
Jean-Daniel Nanchen
secretariat@avalts.ch